

## Procès-Verbal

Réunion Du Conseil Municipal de la commune

D'USSON EN FOREZ

Séance du lundi 4 juillet 2022 2022 à 20 heures 30

### Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 12

Etaient présents : Mr BEAL Hervé - Josette FOLLEAT - Mr GALLON Maurice - RIVAL Nelly - ~~DELORME Daniel - BRIAND Serge~~ - MAILLET-BERT Pascale - CHATAING Patrick - BONNEVAUX Vincent – PITAVY Agnès – DAURELLE Tony – SIBAUD-BUSSAC Laëtitia – JOURMARD-DESALCES Sandrine - PAULET Nadine – ~~MOUTON Jérém~~y

Absent excusé : -Jérémy MOUTON - BRIAND Serge - DELORME Daniel pouvoir à MAILLET-BERT Pascale

### 1 Décision modificative

désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits		
INVESTISSEMENTS				
d-231-142008 :gites-réfection salles de bain	0.00 €	1 600 .00 €	0.00 €	0.00 €
D-231-142009: dossier sport nature - bâtiment accueil	4 600.00 €		0.00 €	0.00 €
D-231-202204: programme voirie rurale 2022	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total D23 : Immobilisations en cours	4 600.00 €	4 600.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total Investissements</b>	4 600.00 €	4 600.00 €	0.00 €	0.00 €
Total général		0.00 €		0.00 €

Après délibération et à l'unanimité, le conseil accepte les virements de crédits proposés et autorise le maire à signer tout document afférent à cette affaire.

### 2 Repas cantine

Monsieur le Maire fait savoir au conseil que les tarifs des repas à la cantine n'ont pas été modifiés depuis 2014. Il propose donc de les revaloriser

Après délibération et à l'unanimité, le conseil, décide de passer les prix de repas à la cantine

de 3.50 € à 4 € pour les enfants et de 5.50 € à 7 € pour les adultes et autorise le maire à signer tout document afférent à cette affaire.

### **3 Plan de protection de l'atmosphère**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de plan de protection de l'atmosphère qui couvrira la période 2023-2027

Après délibération, le conseil municipal, à la majorité donne un avis favorable au projet de plan de protection de l'atmosphère, autorise le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

### **4 -Ecomusée des Monts du Forez-Mise à jour de la boutique**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les mises à jour pour la boutique du musée :

Ajout Articles		
Désignation	Prix d'achat	Prix de vente
Guide du Routard	10 €	12.90 €

Après délibération et à l'unanimité, le conseil accepte les nouveaux tarifs et autorise le maire à signer tout document afférent à cette affaire.

### **5 – Questions diverses**

Présentation du futur logo.

Présentation du nouveau site de la commune.